

## RÉLEVÉ DES PROPOSITIONS ET AVIS DU CHSCT RÉUNION N°01-2022 DU 3 FÉVRIER 2022

Participaient à la réunion :

**Au titre de représentant de l'administration :**

M. Damien ROUSSET – Directeur général délégué à l'administration  
M. Sylvain BOURGOIN – Directeur des ressources humaines

**Au titre des représentants du personnel :**

**Titulaires :** SGEN-CFDT : Mme Cécile COURIAUD  
M. Joël TEYSSIER  
SNTRS-CGT : Mme Christelle DUSSERT  
Mme Magali TORRES  
SNCS-FSU : M. Olivier LAHUNA  
SNPTES : M. Lionel DESRAYAUX

**Suppléante avec voix délibérative :** SGEN-CFDT : Mme Sylvie LACHKAR-COLMERAUER

**Suppléants sans voix délibérative :** SGEN-CFDT : Mme Brigitte TREILLARD  
SNTRS-CGT : Mme Valérie DESSIRIER

**Au titre de médecin de prévention coordonnateur :**

Dr Béatrice BIÉ – Responsable du Bureau de coordination de la médecine de prévention (BCMP)

**Au titre de conseiller national de prévention :**

M. Etienne PELLETIER – Responsable du Bureau de coordination de la prévention des risques (BCPR)

**Au titre d'inspecteur en santé et sécurité au travail référent :**

M. Pierre POQUILLON – Inspecteur santé et sécurité au travail de l'IGESR

**Absences excusées :**

M. Stéphane CAILMAIL – Suppléant SNPTES  
M. Denis GREUET – Titulaire SGEN-CFDT  
M. Bertrand MORACHE – Suppléant SNTRS-CGT

Le comité s'est réuni sous la présidence de M. Damien ROUSSET, Directeur-général délégué à l'administration.

Les décisions suivantes ont été prises en séance :

**1. Sujet soumis pour approbation : Néant**

**2. Sujet soumis à l'avis du CHSCT : Néant**

**3. Propositions effectuées et décisions arrêtées en séance :**

- a) Un créneau d'échange de 1h30 sera proposé entre les membres du CHSCT représentant du personnel et les inspecteurs santé et sécurité au travail dans le cadre de l'inspection transversale des 21 et 22 février 2022. Les titulaires et les suppléants peuvent y participer.
- b) La direction générale se rapprochera du DSI afin de vérifier que les services du DSI porte l'attention nécessaire aux outils informatiques de la prévention tels que NEO ou Agir.
- c) Plusieurs groupes de travail thématiques issus de la CPRPS seront constitués afin d'établir des actions concrètes suite à l'évaluation des RPS 2021. Les groupes seront proposés à la direction générale.
- d) Une attention particulière sera portée à la communication autour d'Agir, notamment à destination des directeurs d'unité dont les assistants de prévention seront fortement mobilisés par le déploiement de l'application.
- e) Des audits seront menés dans les laboratoires manipulant les prions afin d'évaluer les niveaux de sécurité et engager une sortie progressive du moratoire. Ces audits seront menés sur un mode croisé avec les autres organismes à l'origine du moratoire.
- f) Une communication sera faite sur les nouvelles modalités d'instruction des dossiers OGM lorsque les dispositions exactes seront connues. La perspective donnée par le MESRI est un processus fonctionnel à partir d'avril 2022.
- g) La demande de présentation scientifique d'un état des lieux de la pandémie Covid-19 à l'attention des membres du CHSCT sera renouvelée auprès d'Eric d'Ortenzio.

Le président du CHSCT



Damien Rousset  
Directeur Général Délégué à l'Administration